

## DECLARATION INTERPARLEMENTAIRE

### RASSEMBLEMENT MONDIAL DU MOUVEMENT SUN 2019

**Nous soussigné(e)s reconnaissons par la présente que :**

1. Une personne sur trois dans le monde souffre d'au moins une forme de malnutrition, qu'il s'agisse de retard de croissance dans l'enfance, de carences en micronutriments ou de surpoids et d'obésité. La malnutrition, quelle qu'en soit la forme, affecte tous les pays du monde ;
2. La malnutrition est la cause la plus fréquente de problèmes de santé. Elle est la cause sous-jacente de 45 % des décès d'enfants de moins de cinq ans et l'une des principales causes de décès et d'invalidité chez les adultes ;
3. La malnutrition érode le capital humain : en effet, un enfant qui souffre de malnutrition pendant les 1 000 premiers jours de sa vie, de sa conception à son deuxième anniversaire, en gardera des séquelles irréversibles tant sur le plan du développement physique que cognitif. La malnutrition fragilise les enfants et les rend vulnérables aux infections et aux maladies et les empêche de réaliser pleinement leurs potentiels. La malnutrition génère des coûts élevés en soins de santé et une perte de productivité économique qui freinent le développement des pays ;
4. Les changements climatiques et les conflits alimentent la famine et la malnutrition ;
5. Une bonne nutrition, soutenue par des systèmes alimentaires fournissant des régimes alimentaires sains et respectueux de l'environnement, est essentielle à la concrétisation des droits de l'enfant et à la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable ;
6. Le monde est aujourd'hui bien loin d'atteindre les cibles nutritionnelles de l'Assemblée mondiale de la santé et les objectifs de développement durable d'ordre nutritionnel ;
7. Lutter contre la malnutrition, notamment pendant la période critique des 1 000 premiers jours de la vie d'un enfant, constitue l'un des meilleurs investissements pour stimuler le développement économique et social ;
8. Fournir des aliments en quantité ne suffit pas — une bonne nutrition exige de s'assurer que tout le monde bénéficie d'un régime alimentaire nutritif, de soins adaptés, d'un environnement hygiénique et de services de santé adéquats ;
9. Une couverture de santé universelle (CSU) est indispensable afin d'enrayer la malnutrition et la CSU ne pourra être réalisée que si la nutrition est pleinement intégrée aux plans et politiques nationales en matière de CSU ;
10. Si les systèmes alimentaires sont à même de sustenter la santé humaine et de promouvoir la durabilité environnementale, ces mêmes systèmes en sont actuellement les principaux ennemis. S'ils ne sont pas radicalement transformés, les systèmes alimentaires ne seront pas à même d'assurer une alimentation nutritive et abordable pour tous partout sur la planète ;

11. Enrayer la malnutrition exige un leadership politique fort et pérenne, des lois et des politiques judicieuses, des ressources financières accrues et une action coordonnée dans tous les secteurs concernés et avec toutes les parties prenantes intéressées, que ce soit à l'échelon national, décentralisé ou communautaire ;
12. Il est indispensable d'adopter une approche multisectorielle et multipartite qui englobe des domaines tels que la santé, l'agriculture, la protection sociale, l'eau et l'assainissement, la gestion des ressources naturelles, la finance et le commerce et qui implique le gouvernement, le parlement, les Nations Unies, les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé ;
13. Il importe tout particulièrement de combler le vaste déficit de financement de la nutrition, en augmentant notamment les investissements nationaux en faveur de la nutrition ;
14. Les parlements sont les mieux placés pour veiller à ce que la nutrition devienne et demeure une priorité politique incontournable et que des actions soient menées pour lutter contre la malnutrition dans le cadre de leur mandat principal.

**Aussi, nous nous engageons à :**

1. Inciter nos gouvernements à allouer le budget nécessaire à la réalisation des objectifs nutritionnels de nos pays respectifs, et à veiller à ce que ces fonds soient attribués et versés aux administrations concernées et aux ministères et autres services gouvernementaux compétents ;
2. Inciter nos gouvernements à adopter ou affermir une approche multisectorielle de la nutrition — en veillant à ce que tous les secteurs concernés intègrent des objectifs nutritionnels dans leurs attributions et contribuent à la mise en œuvre conjointe du plan nutritionnel national multisectoriel ;
3. Promouvoir et instaurer des mesures politiques, législatives et réglementaires visant à lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes, notamment par l'adoption d'une approche systémique visant l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire et garantissant l'intégration de la nutrition dans les plans et politiques nationales en matière de CSU ;
4. Encourager nos gouvernements à prendre des engagements financiers et politiques ambitieux pour une amélioration de la nutrition d'ici à décembre 2020, pour le Sommet de Tokyo sur la nutrition pour la croissance. Au nombre de ces engagements, devraient figurer une augmentation des investissements domestiques en faveur de la nutrition et le recours au mandat de surveillance attribué aux parlementaires pour responsabiliser les gouvernements et les amener à respecter leurs engagements.

**Dans cette optique :**

1. Nous collaborerons avec le point focal SUN de nos gouvernements respectifs et les réseaux SUN, ainsi qu'avec les réseaux parlementaires consacrés à la nutrition à l'échelon national, infranational, régional et global;

2. Nous travaillerons par l'entremise de comités ou de caucus existants, ou constituerons un nouveau caucus ou sous-comité sur la nutrition, de manière à ce que des discussions et des mesures de suivi sur la nutrition puissent avoir lieu ;
3. Nous œuvrerons à la tenue d'au moins un débat parlementaire sur la nutrition l'année prochaine, qui sera animé par les présidents de nos Parlements respectifs et qui aura pour objectif de mobiliser les plus hautes instances gouvernementales ;
4. Nous organiserons au moins une réunion axée sur la nutrition avec les ministres concernés dans le courant de l'année prochaine ;
5. Nous ferons la promotion de la nutrition lors de nos échanges avec nos parlements régionaux respectifs et avec l'Union interparlementaire ;
6. Nous défendrons les enjeux nutritionnels auprès de nos concitoyens.